

Avis public



RETRAIT DE LA RÉOLUTION APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PP-87

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, lors de sa séance ordinaire tenue le 4 avril 2016, a retiré la résolution ci-dessous mentionnée :

Résolution CA16 170046 : Résolution approuvant le projet particulier PP-87 visant à autoriser la démolition de l'ancienne église Saint-Columba située au 4020, avenue Hingston, le morcellement de la propriété, la construction d'un ensemble résidentiel de 7 unités d'habitation et à encadrer l'occupation du centre communautaire portant l'adresse du 4036, avenue Hingston, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

FAIT à Montréal ce 13 avril 2016.

La secrétaire d'arrondissement

Geneviève Reeves, avocate